

BETHLÉEM.

I. Renseignement.

LOGEMENT. Les RR. Pères Franciscains accordent gratuitement l'hospitalité à tous les pèlerins, sans distinction de nationalité ni de religion. Bethléem possède un Hôtel, où l'on est convenablement servi, au prix de 10 à 12 francs par jour.

NOTA. — Après avoir pris possession de sa chambre, on peut faire, si l'on n'est pas trop fatigué, une première visite au Sanctuaire de la Nativité. Pour s'y faire conduire, il suffit d'en exprimer le désir au religieux attaché au service des pèlerins.

II. Historique.

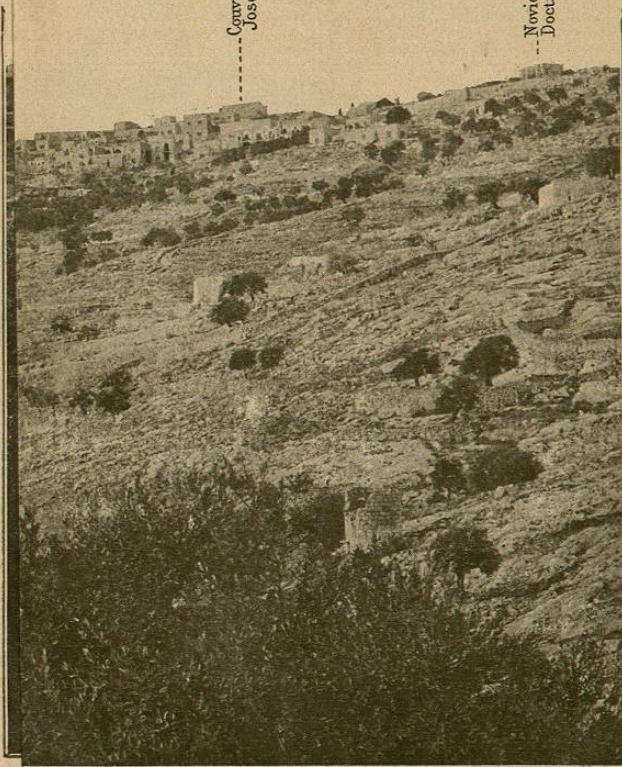
L'époque de la fondation de Bethléem de Juda (Ephrata, la fructueuse) dont on constate l'existence, 1740 ans av. J.-C., se perd dans la nuit des temps. Parmi les personnages historiques auxquels elle donna le jour, citons en premier lieu Abésan qui avait 30 fils et autant de filles, et qui jugea pendant 7 ans le peuple d'Israël (1) [vers 1175 av. J.-C.]. Bethléem donna le jour au Lévitte dont on raconte l'épisode suivant. Passant un jour par la tribu d'Ephraïm, cet homme reçut l'hospitalité chez Michas qui lui donna des gages pour être le prêtre de ses divinités. Il avait accepté ces gages, quand 600 hommes de la tribu de Dan l'emmenèrent quasi de force à Laïs au grand mécompte de Michas (2). De Bethléem était cette femme infortunée qui subit les outrages les plus indignes, et dont le corps coupé en douze parts par son mari, un Lévitte comme le premier, fut envoyé aux douze tribus d'Israel (3). A Bethléem naquirent Elimélech et Noémi, dont le fils Mahalon épousa Ruth la Moabite (4), ainsi que Booz, dont la gloire est d'avoir été le trisaïeul de David (5) [1087 av. J.-C.]. C'est à Bethléem que, sur l'ordre de Dieu, le prophète Samuel oignit David, le jeune pâtre, et le sacra Roi d'Israël (6) [1072 av. J.-C.]. C'est de Bethléem qu'étaient les deux frères Joab et Asael; ce dernier, malheureux, ayant été percé d'une lance par Abner, fils de Ner, prince de l'armée de Saül, y reçut les honneurs de la sépulture des mains des serviteurs de David (7) [1055 av. J.-C.].

(1) Juges XII, 8. (2) Juges XVIII. (3) Juges XIX. (4) Ruth, I.
(5) Ruth IV, 17. (6) I Rois XVI. (7) II Rois II, 32.

II Vol. Pl. 1.

Convent des sœurs de St-
Joseph de l'Apparation

Noviciat des Frères de la
Doctrina chrétienne





BETHLÉEM

Vers l'an 975, Bethléem fut agrandie et fortifiée par Roboam fils de Salomon (1); mais, après la captivité de Babylone, 123 de ses enfants revinrent seuls l'habiter (2) (536 av. J.-C.). A Bethléem naquit Mathan et son fils Jacob, père du Glorieux S. Joseph, à qui fut réservé l'honneur d'être le chaste époux de la Très-Ste Vierge Marie (3). Bethléem, selon une croyance encore accréditée, donna naissance à Ste Anne, mère de la Vierge Immaculée (4). Mais ce qui rend Bethléem à jamais illustre, c'est la gloire, insigne entre toutes, d'avoir donné le jour au Dieu Sauveur, l'an 4000 de la Création.

L'an 530 de l'ère chrétienne, les fortifications de cette ville célèbre furent restaurées par l'empereur Justinien (5). Au temps des Croisades, elle devint siège épiscopal; et lorsque le roi convoquait le ban des feudataires de sa couronne, l'Evêque, en sa qualité de comte de Bethléem, lui fournissait une compagnie de 200 cavaliers.

En 1449, Bethléem était encore entouré d'une enceinte murée. Deux forts la défendaient: l'un à l'O. dans la partie haute, près de la route de Jérusalem; et l'autre à l'E., près de la Basilique (6).

En 1834, Ibrahim Pacha fit raser le quartier musulman de Bethléem, parce que les habitants avaient pris les armes contre lui.

En 1881, les Pères de Terre-Ste remplacèrent l'ancienne église paroissiale, devenue insuffisante pour les besoins de la population, par une belle église en style roman. La direction des travaux de cet édifice fut confiée à M^r Guillemot, architecte.

III. Etat actuel.

Bethléem est située à 846 mètr. au-dessus du niveau de la

(1) II Paral. XI, 5. (2) I Esdras II, 21. (3) S. Matthieu I, 15.

(4) Voici ce que dit, dans la *Généalogie de la Ste-Vierge*, un des disciples de S. Hippolyte, qui fut martyrisé en 250. Avant l'avènement d'Hérode au trône de la Judée, sous le règne de Casoparis (Sospater), roi de Perse, vivait à Bethléem un prêtre nommé Mathan, qui descendait par Salomon de la race de David. De son épouse, appelée Marie, il avait trois filles, dont l'aînée, portant le nom de sa mère, fut mariée à Bethléem et eut pour fille Salomé. La seconde, appelée Sabé, mariée également à Bethléem, eut pour fille Elisabeth, mère de S. Jean-Bapt. La troisième, Anne, mère de l'auguste Marie, de laquelle nous est né Jésus, s'était établie à Nazareth, en Galilée, avec un Israélite nommé Joachim. *Arbor decora et fulgida genealogia Joachim.*

(5) Procope, Des édifices de Justinien, V, 9.

(6) Fabri, *Evagatorium, Terræ-Sanctæ peregrinationem* t. I p. 474.

Méditerranée, sur une montagne de pierre calcaire, environnée de vallées fertiles plantées d'arbres et de vignes. Elle s'étend de l'E. à l'O. Ville fortifiée autrefois, elle est devenue ville ouverte.

Population et religion. — Bethléem compte environ 8214 habitants, dont 4700 sont Catholiques, 3200 Grecs non-unis, 180 Arméniens séparés, une vingtaine Protestants, une centaine Musulmans et 4 Juifs.

TABLEAU DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES
DE BETHLÉEM.

1° ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

- 1° Eglise paroissiale de Bethléem, desservie par les R^{ds} Pères Franciscains.
- 2° Maison d'Hospitalité pour les pèlerins, dirigée par le R^{ds} Pères Franciscains.
- 3° Couvent des R^{ds} Pères Franciscains.
- 4° Dispensaire des RR. PP. de Terre-Ste.
- 5° Couvent des Carmélites.
- 6° Couvent des Prêtres du Sacré-Cœur.
- 7° Couvent des Sœurs de S. Joseph-de-l'Apparition.
- 8° Hôpital dirigé par les Filles de la Charité.

2° MAISONS D'ÉDUCATION.

- 1° Ecole des R^{ds} Pères Franciscains pour les jeunes garçons.
- 2° Ecole des R^{ds} PP. de Terre-Ste pour les jeunes filles dirigée par les Sœurs de S. Joseph-de-l'Apparition.
- 3° Orphelinat et école d'arts et métiers par les R^{ds} PP. Salésiens.
- 4° Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Commerce. — La population de Bethléem est intelligente, active, courageuse et très laborieuse. Son commerce consiste dans la vente d'objets de piété, fabriqués en grande partie par les habitants eux-mêmes.

IV. Visite de la ville et des environs.

Renseignements concernant les visites ou excursions. — Comme je l'ai indiqué précédemment, le deuxième jour sera employé à visiter les différents sanctuaires. On fera

bien de visiter la Basilique et la Grotte de la Nativité, etc. avant midi, et l'on fera également, avant midi, l'excursion de la Grotte des Pasteurs. Pendant les grandes chaleurs, il est préférable de faire cette excursion de bon matin, c.-à-d. vers 6 heures, et de visiter, au retour, les sanctuaires de la Basilique. On fera la petite visite à la citerne de David, en hiver, avant la visite processionnelle, en été, immédiatement après. Quant aux personnes qui ne veulent pas faire le voyage d'Hébron ni visiter les Vasques ou Bassins de Salomon, il leur est plus avantageux de visiter la citerne de David en se rendant à Jérusalem.

VISITE DE LA BASILIQUE DE LA NATIVITÉ.

Renseignements. — VISITE DE LA STE GROTTTE. Pendant que les Grecs non-unis et les Arméniens séparés font leurs offices dans la Ste Grotte, il n'est pas permis aux catholiques d'y introduire des visiteurs.

PROCESSION DU SOIR. — Les Pères de Terre-Sainte vont, tous les soirs, vers 4 heures, excepté les Dimanches, visiter processionnellement les différents sanctuaires qui se trouvent dans la Grotte de la Nativité.

SOMMAIRE.

Basilique de Ste-Marie ou de la Nativité. — Grotte de la Nativité. — Lieu de la Naissance du Sauveur. — Oratoire de la Crèche. — Chapelle de S. Joseph. — Chapelle des SS. Innocents. — Tombeau de S. Eusèbe. — Tombeau de Ste Paule et de Ste Eustochie. — Tombeau de S. Jérôme. — Oratoire (ancienne cellule de S. Jérôme). — Oranger de S. Jérôme.

Indications. — On peut se rendre à la Grotte ou Etable de la Nativité par deux passages différents.

Premier Passage (1). — Il a son entrée dans l'église de Ste Catherine (1) contre la paroi. L'entrée, facile à reconnaître à une balustrade en fer, consiste en un escalier de 25 marches, fermé vers le milieu par une porte en fer travaillée à jour. Cet escalier conduit à la chapelle des SS. Innocents. Une fois descendu dans cette chapelle, on passe à droite (2)

(1) Il est très probable que l'église primitive a été bâtie par Ste Paule, par conséquent au IV^e siècle (Voir Quaresmius, T. II, p. 624). Celle qui existe aujourd'hui est à trois nefs et date de 1882.

(2) Cette entrée a été pratiquée en 1479 par le Rme Père Thomacelli, alors Custode de Terre-Ste.

devant un couloir, et montant 5 degrés, on se trouve dans la chapelle de S. Joseph d'où, par un étroit couloir, on arrive à la porte de la Grotte de la Nativité, située à gauche. Mais quand l'auteur de ce guide conduit les pèlerins visiter la Basilique, il suit le

Second et principal passage ou entrée (12). — Ce passage conduit à la Ste Grotte par une porte du couvent franciscain placée au fond de l'église de Ste Catherine. Cette porte donne dans le chœur de la

BASILIQUE DE LA NATIVITÉ.

I. Historique.

Les premiers chrétiens, parmi lesquels a pu se trouver S. Evariste qui monta, l'an 100, sur le trône de S. Pierre, bâtirent un oratoire sur le lieu de la Naissance de N. S. J.-C. L'empereur Adrien le renversa, en 135, entoura ce lieu auguste d'un bois consacré à Adonis, et sur la Crèche même fit adorer Vénus (1). En 326, Ste Hélène purifia le saint berceau du Sauveur, et y commença une grandiose Basilique que son fils Constantin acheva en 333 (2). Vers la fin du IV^e siècle, S. Jérôme et Ste Paule vinrent se fixer à côté de la Grotte de la Nativité; mais, en 414, les Pélagiens dévastèrent les couvents que ces deux grands serviteurs de Dieu y avaient édifiés. L'empereur Justinien restaura la Basilique, l'an 530 (3). Plus tard nous entendons, en 636, le Patriarche Sophronius se plaindre amèrement, dans un sermon qu'il prêchait à Jérusalem, de ne pouvoir visiter la Grotte de la Naissance du Sauveur, parce que l'armée d'Omar assiégeait alors Bethléem (4). L'année suivante, le Khalife Omar Hafes-ibn-el-khatab visitait la Basilique de la Nativité. S. Willibald y est venu au VIII^e siècle; et au IX^e, Bernard-le-Moine nous en fait la description.

Vers 1010, l'impie Hhakem envoya des soldats pour la démolir; mais une lumière éclatante leur apparut et les renversa à terre. S'étant relevés, ils voulurent mettre de nouveau la main à l'œuvre; mais l'éclat de cette même lumière les frappa

(1) S. Jérôme, XLIX, lettre à S. Paulin.

(2) Itinéraire du Pèlerin de Bordeaux.

(3) Procope, des constructions Justiniennes, V, 9.

(4) In bibl. Patr. Latin. t. XII, Patr. de Migne, t. 87, col. 3201.

instantanément de mort (1). En 1099, les Bethléémiteins, apprenant l'arrivée des Croisés à Emmaüs, leur députèrent quelques hommes pour les supplier de les délivrer des Musulmans, et de venir de suite prendre possession de la ville. Godefroy envoya alors Tancredé avec une centaine de braves qui, partant d'Emmaüs vers minuit, arborent, avant le lever du soleil, le drapeau de la Croix sur la Ste Basilique (2). Deux ans après, le 25 décembre 1101, Baudouin I^{er} venait dans cette Basilique, et s'y faisait sacrer et couronner roi de Jérusalem par Daimbert, Patriarche de Jérusalem (3). Sur la demande de Baudouin, le Pape Pascal érigea l'église de Bethléem en cathédrale, et lui donna pour premier évêque Asquitinius, chanoine et chantre de l'église de Jérusalem, qui réunit au siège de Bethléem celui d'Ascalon, pour lequel il était déjà désigné (4). Jusque-là, la Basilique de N.-D. de la Crèche ou de la Nativité avait été desservie par un chapitre de chanoines réguliers ayant à leur tête un Prieur.

En 1154, la Basilique fut visitée par le célèbre musulman Elchérif-el-Edryssi qui la trouva belle, vaste et bien ornée, ainsi qu'il le rapporte dans son ouvrage, écrit en arabe vers 1158, lorsque Raoul était évêque de Bethléem. A cette époque, les murs de la Basilique furent couverts de peintures en mosaïque sur fond d'or par les soins des puissances latines et grecques (5).

En 1203, le sultan el-Malek-el-Adel-ben-Ayoub permit aux Latins de réparer l'église de Bethléem; cependant, en 1223, Régnier, évêque de Bethléem, fut chassé de son siège et dût se réfugier en France. Les Pères Abraham et Arachel, arméniens-unis, firent exécuter, en 1227, et placer à la Basilique une porte intéressante par les sculptures dont elle est ornée.

(1) M. de Vogüé, les Egl. de la Terre-Ste, p. 60.

(2) Guil. de Tyr, I, VII, 24.

(3) Idem I, IX, 15. — X, 9.

(4) Idem I, XI, 12.

(5) Quaresmius, t. II, p. 672. — Cet auteur nous a conservé l'intéressante inscription grecque, par laquelle nous apprenons que cet ouvrage fut exécuté par Ephrem, peintre et mosaïste, sous le règne du grand empereur Emmanuel Porphyrogénète Comnène, du temps d'Amaury, roi de Jérusalem, et de Raoul, évêque de Bethléem. Voici, du reste, la traduction latine de ce texte, telle que Quaresmius la donne. « Absolutum est hoc opus per Ephrem pictorem et musivi operis artificem sub imperio Emmanuelis magni imperatoris Porphyrogenitæ Comneni, et in diebus magni regis Jerosolymorum Domini Ammori et sanctissimi episcopi S. Bethlehem Domini Roulineti, anno 677 ».

D'après l'inscription qu'on y lit, ce travail fut exécuté par les ordres d'Haytoun, roi de l'Arménie (1).

Nous voici arrivés à l'époque de l'établissement des Franciscains près de la Crèche du Sauveur. D'après les chroniques de l'Ordre et les auteurs les plus accrédités, c'est en 123 que les Frères-Mineurs ont pris possession des illustres sanctuaires de Bethléem. Cette concession fut faite par Salahhad appelé aussi Malek es-Salehh, sultan de Damas, frère de Malek el-Kâmel (le Méledin des historiens), ami de S. François (2). En 1263 le couvent de Bethléem fut en partie ruiné par les Musulmans; mais, en 1271, les religieux obtinrent de Bibars, Sultan d'Égypte et de Syrie, un firman qui leur permit de restaurer l'église de Ste-Marie à Bethléem. Le gouvernement accorda, en 1306, la permission d'exécuter des travaux dans la Grotte de la Nativité et dans la Basilique de Ste-Marie (3). Enfin, en 1333, le couvent de Bethléem fut complètement restauré (4).

L'an 1447, Philippe-le-Bon, fils de Jean-sans-Peur et père de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne et comte de Flandre, obtint une Bulle du Pape Nicolas V qui lui permit d'envoyer en Terre-Sainte le seigneur Pierre de Vaudray, son conseiller, avec quelques autres personnes, afin de procéder à la réparation de la grande église de Ste-Marie et du couvent de Bethléem qui étaient, comme une forteresse, environnés de fossés. Ces travaux furent exécutés sous la direction d'un religieux franciscain architecte, envoyé par le Pape Pie II (1459-1474). Quelques années plus tard Edouard IV, roi d'Angleterre, envoya tout le plomb nécessaire pour couvrir la Basilique. En 1478, le R^{me} P. Jean Thomacelli, Custode de Terre-Sainte, termina les travaux de réparation commencés par ses prédécesseurs, et renouvela entièrement la charpente et le toit. Toutes les pièces en bois de sapin, travaillées à Venise, furent transportées à Jaffa par les galères de la République, puis à dos de chameaux jusqu'à Bethléem.

En 1537, le sultan Soleiman-el-Kamoni ordonna au gouverneur de Jérusalem, à la suite de la destruction de sa flotte

(1) M. de Vogüé, les Egl. de la Terre-Sainte, p. 114.

(2) Calahorra, Chronica de Syria y Terra Santa, lib. II. Cap. VIII.

(3) id. cap. IX.

(4) Léon Patrem, Table synoptique de l'histoire de tout l'ordre Séraphique de 1208 à 1878. — Cassini da Perinaldo, Storia di Gerusalemme cap. XXX.

par Doria, doge de Gènes, d'enfermer dans le château (Tour de David) tous les Franciscains de Bethléem et de Jérusalem. De là, ces religieux furent transportés à Damas où, après trois ans de captivité, ils recouvèrent leur liberté par les soins de François I^{er}, roi de France. En 1549, un tremblement de terre renversa une partie des murs de l'église et du couvent de Bethléem.

En 1564, les Grecs non-unis émirent pour la première fois des prétentions sur le lieu de la Nativité du Sauveur, mais ces prétentions furent rejetées comme dépourvues de fondement; néanmoins le procès fut repris jusqu'à six fois dans l'espace d'une seule année. Pour arriver plus sûrement à leurs fins, les Grecs, toujours féconds en expédients, firent craindre une révolte à Constantinople; mais leur tentative échoua, justice fut faite, et la cause des Franciscains fut gagnée.

Pendant les disciples de Photius voyaient d'un œil jaloux les enfants de S. François en paisible possession des Sanctuaires; aussi saisirent-ils toutes les occasions pour les en priver. A chaque avènement d'un nouveau Sultan, ils s'empressaient de faire valoir leurs injustes prétentions; ils allèrent même jusqu'à falsifier des documents publics et à produire des firmans apocryphes: c'est là un fait constaté en 1630 par le gouvernement lui-même.

En l'année 1619, l'évêque Arménien non-catholique de Bethléem, désirant avoir une clef du sanctuaire de Bethléem, fit le sacrifice de 500 moutons pour la prospérité du trône du Sultan! cela lui valut un firman qui le mit en possession de cette clef. Mais l'ambassadeur de France ayant menacé la Porte de quitter Constantinople, le firman fut révoqué. Ce même ambassadeur obtint, en 1620, du Sultan un firman qui constate l'authenticité de nos documents accordés par les Souverains ses prédécesseurs, les confirme de nouveau, ainsi que le Kat ech-Chérif de Soliman, et reconnaît en outre nos droits exclusifs sur la Basilique de Bethléem, le St-Sépulcre, la Pierre de l'Inction, le Tombeau de la Ste Vierge, etc.

En 1628, Philippe IV, roi d'Espagne, envoya 30,000 ducats pour la réparation du couvent de Bethléem et de l'église. Il fit restituer aux *religieux Francs* l'église de Bethléem, la Grotte de la Nativité avec les trois clefs, ainsi que les jardins et les dépendances; il fit en outre déclarer que, depuis la conquête de Jérusalem par Omar, les latins en étaient les légitimes propriétaires.

Entre temps les Grecs ne cessaient d'ourdir de nouvelles intrigues. A l'instigation de la Sultane-mère qui était grecque d'origine, Amurat IV signa, en 1633, l'ordre d'expulser les Franciscains des Sanctuaires qui furent aussitôt accordés aux Grecs non-unis. Chassés du St-Sépulcre, du Calvaire, du lieu de la Nativité du Sauveur, du Tombeau de la Très-Ste Vierge, les légitimes possesseurs des Lieux-Sts ne pouvaient même plus visiter les Sanctuaires si ce n'est à prix d'argent. Cependant les ambassadeurs de France, d'Autriche et de Venise, intervinrent énergiquement dans cette affaire et finirent par obtenir, en 1635, un firman qui révoquait l'ordre d'expulsion lancé contre les Franciscains. Hélas! deux ans après, en 1637, un autre firman livra de nouveau les Sanctuaires de Bethléem entre les mains des Grecs!

Telle était la situation lorsqu'en 1673, la France ayant des affaires à régler avec la Sublime-Porte, Louis XIV profita de l'occasion pour obtenir du Sultan, Mohhamed IV, un firman qui réintégrait dans leurs possessions les légitimes gardiens des Sts-Lieux. Le firman fut accordé; mais en 1676 le même Sultan délivra aux Grecs un autre firman qui annulait le précédent; et les Franciscains furent de nouveau dépossédés de leurs Sanctuaires. Cet état de choses dura jusqu'en 1690. A cette époque le R. P. Lardizabal, appuyé par l'ambassadeur de France, M. Castagnères de Château-Neuf, obtint de Soliman III un firman favorable. Ce firman daté du 20 Avril 1690 (1101° de l'hégire) remettait les Franciscains en possession du St-Sépulcre, du lieu du Crucifiement, de l'Invention de la Ste-Croix, de la Pierre de l'Onction, de la grande Coupole, des sept Arcades de Ste-Marie, du lieu de la Nativité, de la Basilique, ainsi que du petit jardin. Ce firman a été dans la suite plusieurs fois confirmé.

Dans le traité de Carlowitz (26 Juin 1699), l'empereur Léopold fit insérer un article (le XVIII°) en faveur de la libre possession des Sanctuaires par les Franciscains; et, en 1700, le Sultan, aux instances de l'empereur, donna un firman confirmant cet article.

En 1718, au traité de Passarowitz, les intérêts de la Terre-Ste furent pris en considération, mais ce furent, comme toujours, hélas! meilleures paroles que bons effets.

En 1719, le Marquis de Bonnac, ambassadeur de France à Constantinople, obtint de la Sublime-Porte un firman qui

autorisait les Franciscains à renouveler la couverture en plomb de l'église de la Nativité.

Dans une capitulation passée en 1740 entre le roi Très Chrétien et la Sublime-Porte (Louis XV et Mahhmed 1^{er}), on examina l'article 33 du firman obtenu par Louis XIV concernant les Lieux-Sts. Cet article fut de nouveau confirmé; et, pour y donner plus de force, le Sultan y inséra la clause suivante: « Tout ordre antérieur ou postérieur, contraire au « présent arrêté, doit être regardé comme nul et non avenu ». Ce texte était formel; mais les Grecs, en 1757 (1), ayant ameuté plus de mille pèlerins, pillèrent et saccagèrent les principaux sanctuaires de Bethléem et de Jérusalem, et en prirent possession. En vain l'ambassadeur de France, M^r de Vergennes, réclama-t-il hautement contre cette injustice criante, le Grand-Vizir se contenta de lui répondre insolemment: « Ces lieux « appartiennent au Sultan, mon maître; il les concède à qui « lui plaît; et, quoiqu'ils aient été jusqu'à ce jour entre les « mains des Francs, sa Hautesse veut que dorénavant ils soient « aux Grecs ». Il est vrai que l'ambassadeur finit par obtenir du Sultan, Othman II, un nouveau firman annulant le premier, qui permettait aux latins de rentrer d'une façon exclusive en possession des sanctuaires que Louis XIV leur avait fait rendre en 1690, mais ce firman, hélas! n'obtint jamais son entière exécution.

En 1810, les Arméniens, à leur tour, prirent aux Grecs la chapelle Nord (l'abside) de la Basilique.

En 1852, sur la demande du gouvernement de Napoléon III, la Sublime-Porte fit rendre aux Pères Franciscains de Terre-Sainte la clef de la grande porte de l'église de Bethléem et leur reconnut le droit de passage dans le chœur.

II. Etat actuel.

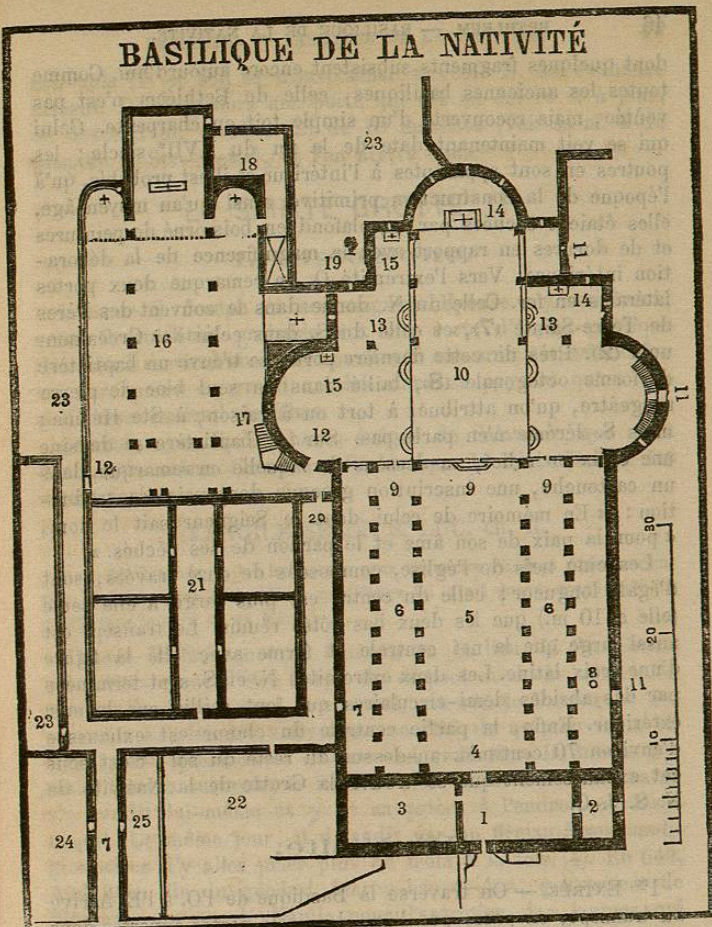
La Basilique de la Nativité du Sauveur était un des plus beaux joyaux que l'ordre Séraphique possédât en Orient. Malheureusement, elle est aujourd'hui entre les mains des Grecs et des Arméniens dissidents qui se servent du chœur et du transept comme d'église paroissiale. Les nefs elles-mêmes, nous

(1) Depuis cette époque (1757) les Pères de Terre-Ste sont privés du droit de dire la Messe au lieu de la Nativité du Seigneur; même leur Basilique de Ste-Marie n'est pas à leur usage.

avons la douleur de les voir couvertes en marché, et en lieu de réunion pour les désœuvrés.

III. Description de la Basilique de la Nativité.

L'église de Ste-Marie ou de la Nativité de Jésus est située à l'extrémité orientale de Bethléem, en dehors de l'enceinte de l'ancienne ville, sur le versant septentrional de la montagne qui lui sert d'assiette. A l'extérieur, elle est entourée de plusieurs constructions qui en dissimulent la forme et la cachent aux regards. C'est, d'un côté, le couvent Franciscain soutenu par de hautes terrasses qui dominent la vallée (ouâdi Djémel); de l'autre côté, ce sont les couvents grec et arménien qui masquent la vue de la Basilique; seul le pignon aigu de la toiture se fait voir de toutes parts. De l'atrium on entrait autrefois dans le vestibule par trois portes, dont les deux latérales ont disparu sous des constructions postérieures. Celle du milieu est seule visible (1), quoiqu'en partie obstruée par un gros contrefort moderne; à l'intérieur, elle est toute murée à l'exception d'un passage bas et étroit qui a la forme d'un soupirail. Le vestibule règne dans toute la largeur des nefs jusqu'à la hauteur des bas-côtés. Il est obscur et sans ornements. Des murs le partagent en trois compartiments, et il ne donne accès dans l'intérieur de l'église que par une seule porte (4). Lorsqu'on a franchi cette porte, on a devant les yeux un spectacle magnifique. On embrasse d'un coup d'œil cinq nefs de 33 mèt. de longueur, formées par quatre rangées de colonnes monolithes d'une teinte rouge veinée de blanc; ces colonnes, que l'on prendrait pour du marbre, sont surmontées de chapiteaux corinthiens (6). A l'extrémité de ces cinq nefs, en supprimant par la pensée les clôtures élevées par les Grecs en 1842 et qui sont percées de trois portes (9), on voit un large transept, un chœur, des absides, le tout parfaitement éclairé par une série de fenêtres ouvertes dans la partie supérieure de l'édifice. Chaque colonnade supporte, suivant les règles antiques, une architrave dont les longues plates-bandes nous reportent aux temps classiques de l'art. Dans les bas côtés, ces architraves supportent les solives du plafond. Dans la nef centrale, elles soutiennent deux murs de 9 à 10 mèt., sur lesquels viennent s'appuyer les poutres de la charpente. La partie supérieure de ces murs est percée d'une suite de fenêtres à plein-cintre. Au XII^e siècle, ces murs furent ornés de mosaïques,



- | | | | |
|----|--|----|--------------------------------------|
| 1 | Entrée du vestibule | 14 | Autels Grecs |
| 2 | Entrée du couvent Arménien | 15 | Autels Arméniens |
| 3 | Corps de garde | 16 | Eglise de Ste-Catherine |
| 4 | Entrée de la Basilique | 17 | Escalier de la grotte de la Nativité |
| 5 | Grande nef | 18 | Sacristie latine |
| 6 | Rangées de colonnes | 19 | Arbre dit de S. Jérôme |
| 7 | Entrée du couvent latin et de l'église | 20 | Portes de l'église de Ste Catherine |
| 8 | Baptistère | 21 | Ecoles de Terre-Sainte |
| 9 | Portes dans le mur de clôture | 22 | Dépendance du couvent latin |
| 10 | Chœur de la Basilique | 23 | Couvent Franciscain |
| 11 | Entrée du couvent Grec | 24 | Ecole infantine (garçons) |
| 12 | Entrée vers la grotte de la Nativité | 25 | Pharmacie |
| 13 | Entrée de la grotte de la Nativité | | |